

# Girolles-les-Forges... ou Girolles-les-Bois

## face à ses obligations, avec de maigres ressources

L'adduction d'eau commune avec Tharot va donc donner à Girolles, dans le courant de cette année, un confort que ses 143 habitants sont en droit d'exiger. Du moins leur faudra-t-il attendre l'achèvement des travaux dont la date n'est pas fixée, pas même de façon approximative.

En tout cas, le premier coup de pioche est pour cette année, ainsi que nous l'avons dit dans une précédente édition.

Le fait d'avoir situé l'importance de la population nous amène à constater la diminution progressive qui frappe toutes les campagnes en général. Girolles n'échappe pas à cette règle.

### La chute

Autrement dit, le pays a perdu environ 450 de ses habitants depuis le temps où Girolles possédait ses forges à nos jours, soit en l'espace de deux siècles.

La disparition des forges est, sans doute, la cause première de cet abandon. A l'époque où l'industrie déclarait forfait devant les puissantes installations de Lorraine, les ouvriers s'expatrièrent.

Aujourd'hui, la cause n'est plus la même et l'agriculture qui subit de profondes transformations, à court terme, se tourne vers les villes les jeunes dont la terre ne veut plus. Il ne reste au pays qu'une dizaine d'exploitants qui pratiquent la polyculture.

La culture des céréales qui a fait place à la vigne au moment de l'invasion du phylloxera se partageait entre de nombreux petits propriétaires. Or, on sait, maintenant, quel est le sort de ceux-là.

D'autre part, lorsque les bois comptaient parmi les activités, les bûcherons, par leur nombre, constituaient une corporation importante.

Maintenant, l'exploitation des bois se résume à sa plus simple expression.

Voilà tous les éléments qui sont à la base d'un mouvement de population.

Si ce n'étaient les Parisiens, avides de calme et d'air pur, et dont la présence en été donne un regain d'activité, on pourrait supposer que Girolles court à la faillite.

Et pourtant, avec ses 143 habitants, Girolles ne se laisse pas aller. L'adduction d'eau que nous avons évoquée, bien qu'elle soit une lourde charge pour la commune, sera réalisée.

De plus, la municipalité a aussi d'autres soucis : les chemins ; quoi que la plupart aient été remis en rebut dans les années 1950. Si les uns offrent maintenant une bande de roulement confortable, il en est d'autres qui n'ont pas connu le goudronnage.

C'est précisément le cas de la

chaussée qui doit enfermer la conduite d'eau du pays. On avait donc tout prévu et, pour éviter d'entreprendre plusieurs chantiers, la commune avait préféré ajourner le revêtement de la voie en cause, tant que la conduite ne serait pas en place. Il reste donc encore un kilomètre à traiter.

Quant aux chemins ruraux, ils sont en mauvais état et le resteront probablement encore longtemps, faute de moyens financiers.

Girolles n'a pas la possibilité de faire face sur tous les fronts à la fois. Pourtant, la municipalité qui verra la route (du pays au château d'eau) rénovée dans le plan des 800 kilomètres, peut reporter son attention sur une autre route dont le caractère offre un intérêt particulier. Il s'agit de la route forestière reliant Voutenay à Girolles par Anay-la-Côte.

Par ailleurs, il existe d'autres mêmes tracas qui prennent la proportion de véritables problèmes.

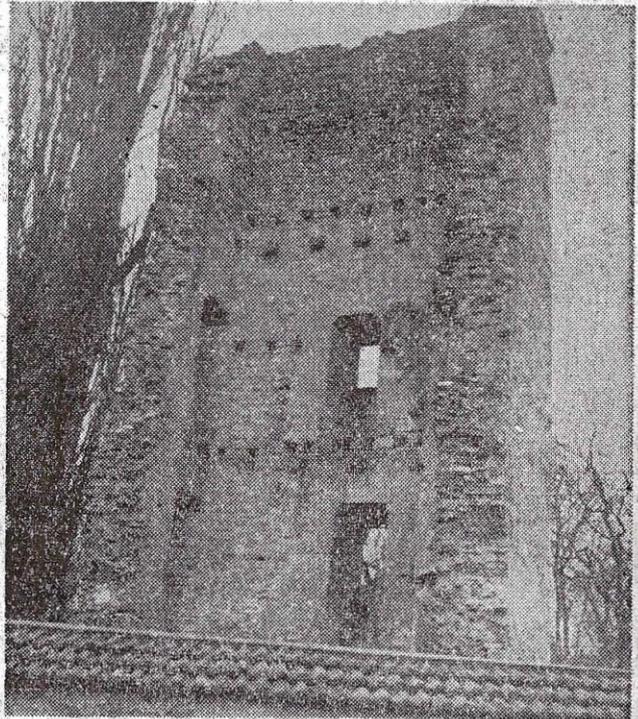
Si l'école, comportant une seule et unique classe, s'est vue gratifier d'un carrelage neuf, de peinture fraîche, si l'église dont nous reparlerons à l'occasion dans un autre reportage, si la mairie, ancienne demeure d'un certain Godon, jadis gouverneur de la Bastille, s'est trouvée coiffée de tuiles neuves, il reste encore le presbytère à remettre en état, trop vétuste pour supporter longtemps encore le poids des ans.

En outre, la commune aura l'éclairage public à revoir, du moins à compléter.

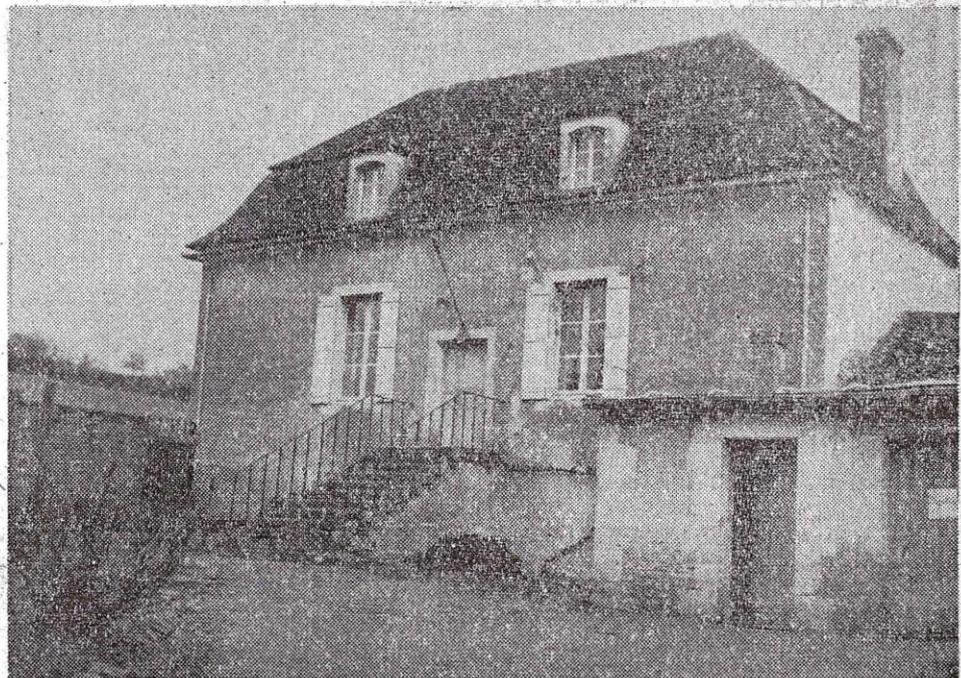
★

Girolles, pays aux ressources très limitées, n'a d'autre objectif qu'un minimum de confort à donner à sa population. On s'y emploie avec l'obstination d'un ami des fleurs qui voudrait rendre la vigueur à une plante anémiée.

Jacques VIVIER.



La tour d'un château féodal, en partie détruite, actuellement à l'intérieur d'une propriété privée, est sans doute le pôle d'attraction des curiosités régionales. (Photo et cliché « L'Y. R. »)



Voici la mairie, modeste, à l'image du pays.

(Photo et cliché « L'Y. R. »)